

## **RENDEZ-NOUS NOTRE ARGENT !**

***La FFMC affirme que la Sécurité Routière doit se faire avec les usagers et non contre eux. La prévention repose sur deux piliers fondamentaux : l'éducation continue des usagers, et l'entretien-gestion des infrastructures. Et quelle est la réponse des Pouvoirs publics ? La répression.***

***Action nationale : la FFMC rédige une proposition de loi qu'elle va soumettre aux parlementaires.***

La FFMC était opposée au permis à points et au Contrôle Sanction Automatisé (CSA) ; elle en avait prédit les dérives qui sont désormais le quotidien des usagers de la route. Confère le CISR du 9 janvier : la baisse de la vitesse à 80 km/h sur les routes bi directionnelles. Et l'augmentation incessante des taxes sur les carburants ? Et partout des chaussées très abimées ? Les automobilistes n'en peuvent plus. Les motards n'en peuvent plus. La FFMC entend le cri unanime des usagers de la route :

### **RENDEZ-NOUS NOTRE ARGENT !**

Puisque nous sommes ponctionnés régulièrement, sans avoir jamais causé le moindre accident, avec un bonus d'assurance au top ; puisque nous sommes tous coupables et tous responsables, alors nous voulons que cet argent nous revienne par le biais d'une vraie Sécurité routière.

Nous voulons que nos routes, celles que nous avons déjà payées plusieurs fois, soient entretenues et ne provoquent plus, ni n'aggravent d'accidents.

Nous voulons de la formation, de l'éducation, nous voulons que nos élus soient consultés et nous exigeons un droit de regard sur cette manne dont même la Cour des comptes s'étonne de l'usage.

Rejoignez-nous et soutenez la **Loi FFMC !**

*La FFMC agit concrètement pour l'amélioration du réseau routier à travers sa participation aux travaux du Conseil national de sécurité routière (CNSR), elle organise des opérations motards d'un jour qui ont pour but de montrer aux responsables de l'entretien du réseau routier l'influence de leur état et des infrastructures sur la sécurité, elle met en place des opérations de marquage des points noirs du réseau routier afin d'en prévenir les risques, elle milite pour le doublement des glissières de sécurité, véritables guillotines pour les motards, elle a participé à l'élaboration des recommandations du CEREMA pour la prise en compte des deux-roues motorisés dans la gestion des infrastructures.*

***\_Contacts presse : Stoppacher Philippe 06.60.40.89.06 / [presse@ffmc13.org](mailto:presse@ffmc13.org)***

***Fédération Française des Motards en colère des Bouches-du-Rhône***

162 cours Lieutaud - 07.68.78.88.19  
[contact@ffmc13.org](mailto:contact@ffmc13.org) - <http://www.ffmc13.org>